

# André MARCON



Profession  
Hôtelier-restaurateur

Mandature(s)  
2010 - 2015

Membre au titre de la  
VIE ECONOMIQUE ET DIALOGUE SOCIAL

Représentants des entreprises

Désigné par  
Accord entre CCI France, CGPME, MEDEF

Président de CCI France - Membre de la Commission permanente du Conseil national de la Montagne

Organisation représentée :

CCI France

Autres fonctions :

Conseil national des économies régionales | Titulaire

Parcours

**Groupe :** Groupe des entreprises

**Formations de travail :**

*Section de l'aménagement durable des territoires / Membre*

**Date de fin de mandat :** 16/11/2015

Rapporteur de

Conditions pour le développement numérique des territoires

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
AVIS ET RAPPORTS DU  
CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL  
ET ENVIRONNEMENTAL

*CONDITIONS  
POUR  
LE DÉVELOPPEMENT  
NUMÉRIQUE  
DES TERRITOIRES*

2009  
Avis présenté par  
M. André Marcon

11/02/2009

[Les pôles de compétitivité : faire converger performance et dynamique territoriale](#)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
AVIS ET RAPPORTS DU  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

*LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ :  
FAIRE CONVERGER  
PERFORMANCE  
ET DYNAMIQUE TERRITORIALE*

2008  
Rapport présenté par  
M. André Marcon

09/07/2008

[Les technologies de l'information et de la communication : une chance pour les territoires ?](#)

SOMMAIRE

Pages

**AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du mercredi 13 novembre 2002 ..... I**

**INTRODUCTION..... 5**

**A - LES ENJEUX ET LES ORIENTATIONS..... 6**

1. Un contexte incertain..... 6

2. Les TIC : enjeux de fond..... 10

3. Les TIC : enjeux d'aménagement du territoire..... 12

**B - ÉTAT DES LIEUX..... 14**

1. Le nouveau contexte européen..... 14

2. L'évolution française..... 15

3. Les situations régionales..... 15

4. Les sites du CHART de juillet 2001..... 16

**C - QUELLES SONT EN 2002 LES INFRASTRUCTURES REQUISABLES POUR UN DÉVELOPPEMENT ACCÉLÉRÉ DES LIAISONS ?..... 18**

1. Les enjeux..... 18

2. Les infrastructures nécessaires..... 20

**D - ORIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES ET PROPOSITIONS..... 21**

1. L'équipe..... 21

2. L'état, les régions et les collectivités locales..... 22

**CONCLUSION..... 29**

**ANNEXE A L'AVIS..... 31**

SCRUTIN..... 31

DÉCLARATIONS DES GROUPES..... 33

**GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES TECHNIQUES..... 49**

**TABLE DES SIGLES..... 53**

13/11/2002

[Haut débit mobile : quelle desserte des territoires ?](#)

SOMMAIRE

Pages

**AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 13 juin 2001..... I - I**

**I - LA SITUATION..... 4**

1. Définition - contexte..... 4

2. Les aspects du haut débit..... 5

3. La situation actuelle..... 8

4. Le cadre d'intervention des différents acteurs..... 11

**II - ENJEUX ET PROPOSITIONS..... 12**

1. Le développement d'un état des lieux..... 12

2. La définition d'orientations locales sur des champs d'aménagement du territoire, de politique industrielle et de recherche..... 15

3. La nécessité d'une coordination et d'un cadre commun global dans les engagements..... 16

4. Des moyens de financement adaptés aux régions..... 18

5. La mise en place de dispositifs de concertation et d'orientation..... 18

6. Une appropriation collective des TIC..... 19

**ANNEXE A L'AVIS..... 23**

SCRUTIN..... 23

DÉCLARATIONS DES GROUPES..... 25

**RAPPORT présenté au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire par M. André Marcon, rapporteur..... II - I**

**I - LE CONSTAT : UNE OFFRE TECHNIQUEMENT DIVERSIÉE, UN DÉPLOIEMENT INÉGAL..... 9**

**A - HAUT DÉBIT : DES TECHNIQUES POTENTIELLEMENT DISPONIBLES..... 9**

1. Les réseaux. États d'accès à haut débit..... 9

2. Les mobiles..... 13

3. Les services offerts..... 16

**B - HAUT DÉBIT : DES OPÉRATEURS VISANT LA RENTABILITÉ..... 17**

1. Un secteur concurrentiel et diversifié..... 17

2. Une stratégie fondée sur l'offre de services et l'ajustement d'infrastructures..... 18

3. Une stratégie fondée sur le soutien de marchés..... 20

13/06/2001

Déclaration



Tourisme et développement durable en France

**Attaché.e de groupe : Jean Groëme**

tél 01 44 43 64 20

[jean.groeme@lecese.fr](mailto:jean.groeme@lecese.fr)